



## Pièces à fournir en vue de l'inscription au Tableau de l'Ordre

**Cette liste est constituée en application des dispositions du Code de la Santé Publique ainsi que des pièces utiles à la constitution administrative du dossier**

### Pièces destinées à l'inscription :

- Formulaire d'inscription dûment complété ( Informations administratives, photo d'identité, déclaration sur l'honneur, déclarations d'engagements, date et signature ) ;
- Curriculum Vitae contenant une adresse électronique
- Photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité, au sens du A de l'article 2 du décret n° 2000-1277, du 26 décembre 2000, portant simplification de formalité administrative et suppression de la fiche d'état civil ;
- Attestation de nationalité (**uniquement pour les professionnels de nationalité française, nés à l'étranger**) ;
- Photocopie d'un justificatif de domicile (facture EDF ou GDF ou téléphone) datant de moins de trois mois ;
- Photocopie du Diplôme d'Etat recto-verso

Ou selon le cas,

- Attestation d'autorisation d'exercice délivrée par le Préfet de région après avis de la commission placée auprès de la DREETS (Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) ou Carte Professionnelle Européenne (CPE) ;

### **Et**

- Photocopie des/du diplôme, certificat, titre ou attestation délivré(s) par un État membre de l'Union Européenne ou partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen mentionné aux articles L. 4321-3 ou L 4321-4 du code de la santé publique. Ces éléments doivent être **accompagnés de leur traduction** effectuée par un traducteur agréé auprès des tribunaux français ou habilité à intervenir auprès des autorités judiciaires ou administratives d'un État membre de l'Union européenne ou partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen ;
- Photocopie des autres diplômes ;
- Photocopies du ou des contrats actuels liés à l'exercice professionnel (exemple : contrats de travail, contrat de remplacement, contrat d'assistant-collaborateur, contrat d'association, statuts des Société Civile de Moyens (SCM), Société de Participations Financières des Professions Libérales (SPFPL), Société Civile Professionnelle (SCP) ou Société d'Exercice Libérale (SEL), Bail ... ;
- Pour les libéraux** : photocopies de l'attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité pour l'année en cours ;
- En cas de transfert**, un justificatif de la situation antérieure : certificat de radiation d'inscription ou d'enregistrement délivré par l'autorité auprès de laquelle le demandeur était antérieurement inscrit (Tableau ordinal) ou, à défaut, un certificat d'inscription ou d'enregistrement dans un Etat membre de l'Union européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen ;

### **Pour les ressortissants d'un Etat étranger :**

- Un certificat de radiation d'inscription ou d'enregistrement délivré par l'autorité compétente dans un Etat membre de la Communauté Européenne (CE) ou partie de l'accord sur l'Espace Economique Européen (EEE) ; (**hors nouveau diplômé**)
- Un extrait de casier judiciaire ou un document équivalent, datant de moins de trois mois, délivré par une autorité compétente de l'Etat d'origine ou de provenance ; cette pièce peut être remplacée, pour les ressortissants des Etats membres de l'Union européenne ou parties à l'accord sur l'Espace économique européen qui exigent une preuve de moralité ou d'honorabilité pour l'accès à l'activité de masseur-kinésithérapeute par une attestation datant de moins de trois mois de l'autorité compétente de l'Etat d'origine ou de provenance certifiant que ces conditions de moralité ou d'honorabilité sont remplies ;
- Une autorisation de demande de casier judiciaire étranger

*Lorsque le demandeur présente un diplôme délivré dans un Etat étranger dont la validité est reconnue sur le territoire français, la copie des titres à la possession desquels cette reconnaissance peut être subordonnée.*

**Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du Conseil départemental de l'Ordre où vous êtes inscrit(e).**